

UNE CRÈCHE FERMÉE POUR méconnaissance du néerlandais

 La crèche bilingue L'Eden devra fermer ses portes fin décembre car le niveau requis en néerlandais n'est pas atteint

► C'est la panique au sein de la crèche bilingue L'Eden, située à Sterrebeek en périphérie bruxelloise. La raison : l'établissement, qui accueille 19 bambins, va devoir fermer ses portes fin décembre, car la responsable de la crèche ne maîtrise pas suffisamment le néerlandais.

"Kind en Gezin (l'équivalent flamand de l'ONE, Ndlr) estime que ma connaissance du néerlandais devrait être absolument parfaite", explique Sylvie Le Roy, responsable de cette crèche depuis dix ans.

ELLE A ALORS PROPOSÉ que sa fille devienne la responsable, mais selon Kind en Gezin, dix ans d'expérience dans une crèche ne suffisent pas pour occuper ce poste. "J'ai alors proposé ma mère comme responsable, car elle a tenu une crèche à Saint-

Gilles et deux autres à Jette pendant de longues années, mais cela reste insuffisant car ma mère ne peut fournir de diplôme", déplore Sylvie Le Roy.

L'école de néerlandais où la responsable suit actuellement des cours a téléphoné à Kind en Gezin pour certifier qu'elle suivait bien des cours mais qu'il faudrait du temps pour qu'elle atteigne le niveau demandé. "Mais la réponse de Kind en Gezin est catégorique : la crèche doit fermer fin décembre", déplore Sylvie Le Roy.

Cette situation fait suite à un décret entré en vigueur en Région flamande en 2014, imposant un niveau de néerlandais suffisant dans les crèches affiliées à Kind en Gezin. Une période transitoire a été laissée aux responsables des établissements pour se mettre en ordre, puisque

les responsables des crèches qui souhaitent s'affilier doivent avoir un niveau B2 en néerlandais en expression orale et en écoute, ainsi qu'un niveau B1 en expression écrite et en lecture. Or, ces prérequis ne sont pas atteints par la responsable en question.

LA PORTE-PAROLE de Kind en Gezin confirme cette information. "La connaissance linguistique par le responsable et par au moins un membre du personnel est une condition de base pour obtenir une autorisation pour chaque accueil. C'est indispensable pour comprendre la législation, pour communiquer avec l'autorité compétente et pour assurer la qualité de l'accueil", explique Leen Du Bois.

Selon elle, l'organisation de l'accueil, les documents et les contacts avec Kind en Gezin sont exigés en néerlandais. "En revanche, l'emploi de la langue avec les enfants est libre. Mais il reste

important d'allier l'aspect pédagogique et linguistique pour l'enfant", conclut-elle.

A. F.